

PROGRAMME FRANÇAIS

CONGRES DE LA
CHAMBRE FIDUCIAIRE 2005

ZURICH

- 2 Sommaire du programme
- 3 Bienvenue à Zurich
- 4 Souhaits de bienvenue du Président de la Chambre
- 5 Aperçu du programme
- 7 Programme professionnel audit
- 9 Programme professionnel fiscalité
- 12 Programme professionnel: Exposés des intervenantes invités: façonner l'avenir
- 13 Programme professionnel: Table Ronde: indépendance et questions de responsabilité
- 15 Programme professionnel: Allocution de clôture
- 16 Programme des soirées
- 17 Programme pour personnes accompagnantes
- 19 Informations générales

LANGUES DU CONGRÈS

Les exposés seront tenus en allemand et en français ou feront l'objet d'une traduction simultanée

RÉALISATION IMPRIMÉS DU CONGRÈS DE LA CHAMBRE

Etudiants Visuelle Gestaltung, HGK Zürich

CONCEPT

Jeannine Herrmann, Martin Brunner, Till Ramstein

CONCEPTION DU PROGRAMME

Till Ramstein

ZUKUNFT GESTALTEN

FAÇONNER L'AVENIR

TABLE DES MATIERES

2

GRÛEZI MITENAND!

La section de Zurich de la Chambre fiduciaire est heureuse de pouvoir organiser cet automne le Congrès national 2005 de la Chambre suisse des experts comptables, fiduciaires et fiscaux.

Le Congrès a lieu à une période caractérisée par un environnement législatif de plus en plus dense. De nouvelles lois vont venir réglementer de manière approfondie les tâches inhérentes à la surveillance de la révision, des normes d'audit dont le contenu est très étendu ont été édictées, la révision en plusieurs étapes de la LPP requiert une étude poussée de la matière qui devient toujours plus complexe, des arrêts du Tribunal fédéral déconcertants placent les conseillers fiscaux face à des tâches quasiment insolubles – la liste des innovations et des changements dans notre branche pourrait être allongée à l'infini. Comment faire face à ces défis? Les changements comportent-ils seulement des restrictions et des risques ou également des chances? Avons-nous les moyens de façonner l'avenir?

Le comité d'organisation est convaincu que c'est par un comportement actif que l'on amènera à façonner l'avenir. Si nous parvenons à faire une chose – dans notre cas, mettre en œuvre les nouvelles réglementations en pleine conscience de nos responsabilités – sans abandonner l'autre – préserver le sens des réglementations tout en identifiant les marges de manœuvre et en les utilisant sans perdre le sens de la mesure – nous allons parvenir à mettre en place pour nos clients, nos employés et pour nous-mêmes un environnement professionnel captivant et de qualité. C'est pourquoi le comité d'organisation a choisi de placer le Congrès sous la devise: «Façonner l'avenir».

La présentation graphique peu conventionnelle devrait commencer par vous sensibiliser à la devise du Congrès. Avez-vous remarqué les maximes quelque peu transformées? Cela vous a-t-il fait réfléchir? Pour que nous puissions façonner l'avenir, nous devons remettre en question notre point de vue tout comme les schémas traditionnels!

Le Congrès de la Chambre constitue la plate-forme idéale pour discuter, entre confrères, des répercussions sur notre profession. Peut-être arriverons-nous à trouver dans l'une ou l'autre des suggestions le moyen de façonner efficacement l'avenir. Outre les programmes professionnels intéressants, des programmes-cadres donneront aussi l'occasion d'aborder les questions d'avenir dans une atmosphère décontractée. Les programmes attrayants qui ont été concoctés pour les personnes accompagnantes reprennent les éléments ayant trait à la façon de concevoir l'avenir dans le cadre d'une offre variée.

C'est Madame Marina Villa, journaliste, animatrice de radio (DRS 3) et spécialiste de la communication, qui nous conduira à travers le programme et la table ronde.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir nombreux à Zurich!

Le comité d'organisation



BIENVENUE A ZURICH

CHERS INVITÉS,
MESDAMES, MESSIEURS,
CHERS COLLÈGUES,

«Façonner l'avenir» est décisif pour notre profession. Le thème du Congrès de la Chambre de cette année ne pouvait dès lors être mieux choisi. Nous devons être les acteurs et non les victimes du changement. Nos clients, et en particulier les PME, comptent sur nos compétences et notre vision pour faire évoluer leurs entreprises. Les experts-comptables et les fiscalistes travaillent en réseau et sont en contact quotidien avec des décideurs de formations et d'horizons différents. Il est donc de leur devoir de transmettre les informations décisives aux organes compétents. L'accomplissement de cette tâche fera d'eux les interlocuteurs incontournables de leurs clients. Cela implique toutefois que notre profession réponde à des impératifs éthiques et professionnels de très haut niveau. Les programmes professionnels du Congrès de la Chambre représentent sur ce point une contribution précieuse.

A la suite d'effondrements d'entreprises renommées, accompagnés de la perte de confiance dans les marchés des capitaux, politiciens et normalisateurs ont été soumis à une forte pression et ont dû agir. La nouvelle «Réglementation de la révision», qui est imminente, en est un exemple. Ces questions seront largement abordées pendant le Congrès.

Grâce à la nouvelle réglementation de la révision, notre position ira en se renforçant plutôt qu'en s'affaiblissant. L'utilité d'un audit qualifié pour le bon fonctionnement de l'économie n'est remise en question par personne. Nous relèverons ce défi mais nous concentrerons également nos efforts pour que des règles claires soient imposées aux autres acteurs (administrateurs, analystes financiers, banquiers d'investissement) et que le rôle et la responsabilité de tous les organes concernés soient adaptés en conséquence.

Le Congrès de la Chambre n'est pas seulement un lieu de formation continue; il est également un lieu de réflexion professionnelle. Le programme-cadre attrayant permettra des échanges dans la convivialité et la bonne humeur.

En tant que Président de la Chambre fiduciaire, je remercie tous ceux qui, par leur engagement exemplaire, permettent la réalisation de ce Congrès. J'aurai le plaisir de vous accueillir nombreux et j'espère que vous emporterez de ce Congrès à Zurich le meilleur souvenir qui soit.

André Donzé
Président de la Chambre fiduciaire

SALUTATION DU PRESIDENT



SOMMAIRE PROGRAMME PROFESSIONNEL

MERCREDI 26 OCTOBRE 2005

19h00 – 23h00 «Get Together» à l'Imagine de la gare principale avec buffet de spécialités zurichoises

JEUDI 27 OCTOBRE 2005

AUDIT		IMPOTS
08h30 – 09h30	Vérification du système de contrôle interne	Impôts directs: Deuxième réforme de l'imposition des entreprises et liquidation partielle indirecte TVA: TVA et audit – un champ de tensions à l'avenir également
09h40 – 10h40	Audit et actes délictueux	Impôts directs: Loi sur la fusion: un an d'expériences TVA: Jurisprudence et législation – répercussions sur l'audit
11h00 – 12h00	Révision bancaire Contrôle restreint	Entraide administrative et judiciaire

12h15 – 13h45 Déjeuner

14h00 – 15h00 Assemblée générale de la Chambre fiduciaire

15h30 – 17h15 Exposés des intervenants invités sur le thème «Façonner l'avenir» du point de vue de l'économie (Fredy Hiestand), des sciences (Prof. Kurt Wüthrich) et de la culture (Martin Heller)

17h15 – 18h15 Souhaits de bienvenue de Dr Elmar Ledergerber, Maire de Zurich, apéritif

19h30 – 24h00 Programme de soirée «Movin' Dinner» au World of Movie, Oerlikon

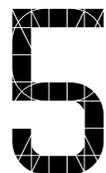
VENDREDI 28 OCTOBRE 2005

08h30 – 10h00 Indépendance

10h15 – 11h15 Questions de responsabilité

11h30 – 12h30 Allocution de clôture prononcée par Dr Christoph Blocher, Conseiller fédéral

12h45 – 14h00 Lunch debout (sur inscription)



SOMMAIRE DU PROGRAMME

SOMMAIRE PROGRAMME POUR PERSONNES ACCOMPAGNANTES

MERCREDI 26 OCTOBRE 2005

19h00 – 23h00 «Get Together» à l'Imagine de la gare principale avec buffet de spécialités zurichoises

JEUDI 27 OCTOBRE 2005

ATELIERS		PROGRAMME WELLNESS
09h00 – 12h00	L'intérêt – un élixir de vie	Hamam / Spa le matin
	Bien-être personnel	
	Les parents durant la phase de puberté	Nordic Walking

12h15 – 13h45 Déjeuner

14h00 – 15h00 Exposés (résumés): L'intérêt – un élixir de vie / Bien-être personnel / Les parents durant la phase de puberté

15h30 – 17h15 Exposés des intervenants invités sur le thème «Façonner l'avenir» du point de vue de l'économie (Fredy Hiestand), des sciences (Prof. Kurt Wüthrich) et de la culture (Martin Heller)

17h15 – 18h15 Souhaits de bienvenue de Dr Elmar Ledergerber, Maire de Zurich, apéritif

19h30 – 24h00 Programme de soirée «Movin' Dinner» au World of Movie, Oerlikon

VENDREDI 28 OCTOBRE 2005

08h30 – 11h15 – Dégustation Sprüngli
– Visite guidée à travers Züri-West, thème: l'architecture
– Tour de la ville, thème: «Les sorcières de Zurich»

11h30 – 12h30 Allocution de clôture prononcée par Dr Christoph Blocher, Conseiller fédéral

12h45 – 14h00 Lunch debout (sur inscription)



VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE
CONTRÔLE INTERNE

Jeudi 27 octobre 2005 08h30–09h30

*Mike Sills (f) Chartered Accountant (UK), Partner, Ernst & Young, Genève.**Thomas Stenz (a) expert-comptable dipl., responsable de la Commission d'audit de la Chambre fiduciaire, Partner et membre du conseil d'administration de Ernst & Young, Zurich.*LA MANIFESTATION AURA LIEU SÉPARÉMENT EN
LANGUES FRANÇAISE ET ALLEMANDE

Les nouvelles vérifications du SCI aux États-Unis selon la «Section 404» de la Act Sarbanes Oxley ont suscité bien des remous dans les médias. La nouvelle loi sur la révision prévoit une vérification du SCI en Suisse également. L'exposé met en lumière les avantages d'une vérification du SCI explicite, mais commente également les aspects critiques qui s'inspirent des expériences réunies aux États-Unis. De quelle manière les exigences de la nouvelle loi sur la révision doivent-elles être mises judicieusement en oeuvre en Suisse et quelles sont les exigences qui attendent le réviseur et nos clients dans ce domaine?

AUDIT ET ACTES DÉLICTUEUX

Jeudi 27 octobre 2005 09h40–10h40

*Dominik Spiess (f) lic. en sc. éc., expert-comptable dipl., membre de la Commission d'audit de la Chambre fiduciaire, membre du comité de la section de Genève de la Chambre fiduciaire, associé et président du conseil d'administration de la société Spiess Dominik SA, Genève.**Hanspeter Plozza (a) expert-comptable dipl., membre de la Commission d'audit de la Chambre fiduciaire, Partner, PricewaterhouseCoopers, Bâle.**Werner Schiesser (a) lic. en droit, expert-comptable dipl., Partner et membre du directoire de BDO Visura, Zurich.*LA MANIFESTATION AURA LIEU SÉPARÉMENT EN
LANGUES FRANÇAISE ET ALLEMANDE

Les actes délictueux sont une source de préoccupation bien plus grande qu'il y a quelques années encore pour le public et les réviseurs. Tant les normes internationales d'audit que les NAS en Suisse imposent des exigences élevées au réviseur. De même, les dispositions juridiques qui ont évolué (punissabilité de l'entreprise, droit de la corruption, etc.) exercent une certaine influence sur le travail du réviseur. L'exposé en donne une vue d'ensemble et associe la théorie à la pratique à l'aide d'exemples concrets.

RÉVISION BANCAIRE

Jeudi 27 octobre 2005 11h00–12h00

*Barbara Lambert (f) expert-comptable dipl., membre de la Commission technique révision bancaire de la Chambre fiduciaire, Partner, Ernst & Young, Genève.**Pierre Zach (f) expert-comptable dipl., Partner, KPMG, Genève.**Pascal Portmann (a) expert-comptable dipl., Président de la Commission technique révision bancaire de la Chambre fiduciaire, Partner technique pour la révision bancaire, PricewaterhouseCoopers, Zurich.**Peter Hanimann (a) expert-comptable dipl., membre de la Commission technique de révision bancaire de la Chambre fiduciaire, Partner, KPMG, Zurich.*LA MANIFESTATION AURA LIEU SÉPARÉMENT EN
LANGUES FRANÇAISE ET ALLEMANDE

Le système de surveillance indirecte sur les banques et les négociants en valeurs mobilières impose des exigences élevées au réviseur, les autorités de surveillance s'appuyant souvent sur le jugement de ce dernier. L'environnement législatif toujours plus dense place les établissements audités et les réviseurs face à des défis supplémentaires. Récemment, le système de surveillance a encore été élargi par une nouvelle étape, à savoir le contrôle des réviseurs par l'autorité de surveillance. Dans cet exposé spécialisé, l'attention est attirée sur le champ de tensions entre l'établissement audité, le réviseur et l'autorité de surveillance ainsi que sur les premières expériences en matière de contrôles de qualité par l'autorité de surveillance.

CONTRÔLE RESTREINT

Jeudi 27 octobre 2005 11h00–12h00

*Philippe Rechsteiner (f) expert-comptable dipl., membre de la Commission d'audit de la Chambre fiduciaire, Partner, Deloitte, Zurich.**Hansjörg Stöckli (a) expert-comptable dipl., membre de la Commission d'audit de la Chambre fiduciaire, Partner et membre du directoire de BDO Visura, Soleure.*LA MANIFESTATION AURA LIEU SÉPARÉMENT EN
LANGUES FRANÇAISE ET ALLEMANDE

Le contrôle restreint prévu dans la nouvelle réglementation sur la révision est un nouveau domaine tant pour les réviseurs que pour les établissements audités. Les interrogations et incertitudes en sont d'autant plus grandes. L'exposé tente de donner des informations sur:

- Les résultats des délibérations parlementaires
- La position du réviseur: mandat, qualifications, indépendance, responsabilité
- La nature du contrôle restreint: que comporte-t-il, que ne comporte-t-il pas? (délimitations par rapport à la révision ordinaire)
- L'attestation: structure, déclarations et exemples
- Le contrôle restreint par rapport à l'examen limité (Review) selon la NAS 910?
- Quelles sont les réactions auxquelles il faut s'attendre sur le marché?

DEUXIÈME RÉFORME DE L'IMPOSITION DES ENTREPRISES ET LIQUIDATION PARTIELLE INDIRECTE

Jeudi 27 octobre 2005 08h30–09h30

Fabio Dell'Anna (f) expert-comptable dipl., expert fiscal dipl., Partner PricewaterhouseCoopers, Neuchâtel.

Pierre Deriaz (f) Directeur-adjoint, responsable de la division de la taxation, Administration cantonale des impôts, Lausanne.

Jürg Altorfer (a) Dr en sc. éc. HSG, expert fiscal dipl., Partner société fiduciaire Altorfer, Duss & Beilstein, Zurich.

LA MANIFESTATION AURA LIEU SÉPARÉMENT EN LANGUES FRANÇAISE ET ALLEMANDE

La procédure de consultation relative à la deuxième réforme de l'imposition des entreprises s'est achevée en 2004. Les propositions remanées du Conseil fédéral, en particulier celles qui visent un allègement de la double imposition économique et la définition sur le plan légal du négociant professionnel de titres ainsi que les thèmes particulièrement actuels de la liquidation partielle indirecte et de la transposition seront présentés dans le cadre de ce programme. Une attention particulière sera également accordée aux mesures proposées pour alléger et ajourner l'imposition dans le secteur des sociétés de personnes en cas de cessation de commerce ou de transfert dans la fortune privée.

TVA ET AUDIT—UN CHAMP DE TENSIONS À L'AVENIR ÉGALEMENT

Jeudi 27 octobre 2005 08h30–09h30

Pierre-Marie Glauser (f) lic. en sc. éc., lic. en droit HSG, expert fiscal dipl., membre du centre de compétence TVA, associé Oberson avocats, Genève.

Isabelle Homberger Gut (f) lic. en droit, experte fiscale dipl., membre du centre de compétence TVA de la Chambre fiduciaire, Senior Manager KPMG, Fribourg.

Niklaus Honauer (a) Dr en droit HSG, avocat, membre du centre de compétence TVA de la Chambre fiduciaire, Partner TVA PricewaterhouseCoopers, Bâle.

Andreas Russi (a) expert-comptable dipl., expert en matière de présentation des comptes annuels et de controlling, membre du centre de compétence TVA de la Chambre fiduciaire, Partner VATAX Beratung AG, Berne.

LA MANIFESTATION AURA LIEU SÉPARÉMENT EN LANGUES FRANÇAISE ET ALLEMANDE

Des études montrent que la plupart des entreprises accordent une grande importance à la TVA. Toutefois, les ressources limitées dans l'administration ne permettent pas toujours d'approfondir le sujet. La TVA est fortement influencée par les processus au sein de l'entreprise et les changements ont donc des répercussions importantes. Cela génère également des attentes envers la société de révision. Pour le réviseur, il en résulte certes des chances, mais également des risques.

IMPÔTS DIRECTS: LOI SUR LA FUSION: 1 AN D'EXPÉRIENCES

Jeudi 27 octobre 2005 09h40–10h40

Fabio Dell'Anna (f) expert comptable dipl., expert fiscal dipl., Partner PricewaterhouseCoopers, Neuchâtel.

Pierre Deriaz (f) directeur-adjoint, responsable de la division de la taxation, Administration cantonale des impôts, Lausanne.

Peter Riedweg (a) expert fiscal dipl., membre du groupe technique fiscalité de la Chambre fiduciaire, ancien membre du groupe de travail impôts lors de restructurations institué par le Conseil fédéral, Partner Homburger avocats, Zurich.

LA MANIFESTATION AURA LIEU SÉPARÉMENT EN LANGUES FRANÇAISE ET ALLEMANDE

Cet atelier permet d'avoir un aperçu des nouvelles normes légales en matière de droit fiscal et des possibilités de conception de la loi sur la fusion ainsi que des premières expériences qui ont été réalisées, avec les points forts suivants:

- Fusion, échange de participations y compris Squeeze-out-Fusion
- Scission sans délai d'attente
- Démembrement en faveur d'une société filiale
- Nouveau sujet de droit transfert de groupes (fiscalité de groupes?)
- Formes de transformation
- Restructurations transfrontalières

TVA: JURISPRUDENCE ET LÉGISLATION—RÉPERCUSSIONS SUR L'AUDIT

Jeudi 27 octobre 2005 09h40–10h40

Pierre-Marie Glauser (f) lic. en sc. éc., et lic. en droit HSG, experte fiscale dipl., membre du centre de compétence TVA de la Chambre fiduciaire, associé Oberson avocats, Genève.

Isabelle Homberger Gut (f) lic. en droit, expert fiscal dipl., membre du centre de compétence TVA de la Chambre fiduciaire, Senior Manager, KPMG, Fribourg.

Ivo Gut (a) lic. en droit, membre du centre de compétence TVA de la Chambre fiduciaire, Senior Manager, KPMG, Berne.

Rolf Hoppler (a) lic. en droit, avocat, chargé de cours à la haute école spécialisée, directeur adjoint, BDO Visura, Aarau.

LA MANIFESTATION AURA LIEU SÉPARÉMENT EN LANGUES FRANÇAISE ET ALLEMANDE

Les décisions prises par le Tribunal fédéral et la Commission de recours en matière de contributions au sujet de l'application de la TVA durant les années 2004 et 2005 seront commentées, une attention particulière étant accordée aux décisions ayant un caractère de principe et durable. Les réglementations légales les plus touchées par une révision de la LTVA seront présentées afin d'encourager les participants à prendre des mesures préventives. L'objectif consiste à permettre aux participants de mettre leurs connaissances à jour en ce qui concerne l'application juridiquement contraignante de la TVA et d'attirer leur attention sur les mesures préventives.

ENTRAIDE ADMINISTRATIVE ET
JUDICIAIRE

Jeudi 27 octobre 2005 11h00–12h00

Prof. Xavier Oberson (f) Prof. Dr en droit, associé Oberson & Associés, Professeur de droit fiscal suisse et international à l'Université de Genève; Juge à la Commission fédérale de recours en matière de contributions, Genève.

Prof. Robert Waldburger (a) Prof. Dr en droit et lic. en sc. éc., Professeur ordinaire de droit fiscal à l'Université de St-Gall; sous-directeur et chef de la Division des affaires de droit fiscal international et de double imposition de l'Administration fédérale des contributions, Berne.

MANIFESTATION COMMUNE AVEC TRADUCTION
SIMULTANÉE FRANÇAIS / ALLEMAND

Dans ces exposés, l'attention sera dans un premier temps attirée sur la pratique de l'entraide juridique dans le secteur fiscal conformément à la loi fédérale sur l'entraide internationale en matière pénale (loi sur l'entraide pénale internationale, EIMP). Ensuite, il sera procédé à un tour d'horizon des développements actuels en ce qui concerne les clauses d'entraide administrative contenues dans les conventions de double imposition suisses, ceci tant à la lumière des bases légales que de la pratique de l'Administration fédérale des contributions et du Tribunal fédéral. Le thème des nouvelles dispositions relatives à l'entraide administrative et judiciaire dans le domaine fiscal conformément aux «Accords bilatéraux II CH-UE» (accord de lutte contre la fraude et Schengen) sera lui aussi abordé.

EXPOSÉS DES INTERVENANTS INVITÉS
SUR LE THÈME «FAÇONNER L'AVENIR»
DU POINT DE VUE DE L'ÉCONOMIE, DES
SCIENCES ET DE LA CULTURE

Jeudi 27 octobre 2005 15h30–17h15

ECONOMIE:

Fredy Hiestand (a) chef d'entreprise, fondateur et ancien président du conseil d'administration du fabricant d'articles de boulangerie Hiestand actif sur le plan international, coté en bourse (A. Hiestand Holding AG) qui emploie 1800 personnes. Depuis 3 ans, de nouveau propriétaire d'une PME (Fredy's Backwaren AG) employant 50 collaborateurs.

SCIENCES:

Prof. Kurt Wüthrich (a) Professeur de biophysique à l'EPF de Zurich, Professor of Structural Biology am Scripps Research Institute in La Jolla, CA, USA, lauréat du Prix Nobel 2002.

CULTURE:

Martin Heller (a) entrepreneur spécialisé dans la culture, auteur et concepteur d'expositions. A dirigé le Museum für Gestaltung, Zurich et assumé entre 1999 et 2003 la fonction de directeur artistique de l'Expo.02. Depuis lors, il dirige sous «Heller Enterprises» de nombreux projets oscillant entre culture et politique en Suisse et à l'étranger; parmi ceux-ci la candidature de Brème au titre de capitale européenne de la culture 2010 (www.hellerenter.ch).

MANIFESTATION COMMUNE AVEC TRADUCTION
SIMULTANÉE FRANÇAIS / ALLEMAND

La réponse à la question de savoir de quelle manière l'avenir se présentera dépend d'une façon non négligeable de notre propre comportement actuel. En effet, la façon dont nous prenons nos décisions aujourd'hui et posons les jalons pour l'avenir influencera grandement la conception de l'avenir. Perspicacité, créativité et systèmes de valeurs sont des facteurs déterminants et extrêmement importants.

Où les intervenants invités identifient-ils des possibilités pour concevoir l'avenir dans leur environnement professionnel? Pouvons-nous en tirer des conclusions pour notre profession? Une recherche de parallèles extrêmement captivante est au programme!

INDÉPENDANCE

Vendredi 28 octobre 2005 08h30–10h00

INTERVENANT

Prof. Dr Giorgio Behr (a) Professeur honoraire à l'Université de St-Gall, entrepreneur, Président désigné de la Chambre fiduciaire, avocat, expert-comptable dipl., Schaffhouse.

TABLE RONDE

Prof. Dr Peter Athanas (a) Prof. Dr en sc. éc., membre du Comité de la Chambre fiduciaire, Partner, CEO Ernst & Young, Zurich.

Prof. Dr Giorgio Behr (a) Professeur honoraire à l'Université de St-Gall, entrepreneur, Président désigné de la Chambre fiduciaire, avocat, expert-comptable dipl., Schaffhouse.

André Donzé (f) expert-comptable dipl., expert fiscal dipl., Président de la Chambre fiduciaire, Président du conseil d'administration de la société fiduciaire Saugy SA, Lausanne.

Otto Ineichen (a) Conseiller national PRD, entrepreneur, Sursee.

Urs Meier (a) ancien arbitre FIEA, chef d'entreprise, Würenlos.

Hans Wey (a) expert comptable dipl., membre du Collège présidentiel de la Chambre fiduciaire, Partner, PricewaterhouseCoopers, St-Gall.

MANIFESTATION COMMUNE AVEC TRADUCTION
SIMULTANÉE FRANÇAIS / ALLEMAND

La loi sur la révision donne une base légale claire à l'indépendance des sociétés de révision et à celle des réviseurs. Par ailleurs, la Chambre fiduciaire projette une nouvelle réglementation de l'indépendance.

Au cours de l'exposé, on procédera à une interprétation compacte des nouvelles réglementations de la loi sur la révision et des nouvelles normes. Durant la table ronde qui suivra, des personnalités issues de l'économie, du sport et de la branche de la révision examineront toutes sortes de questions ayant trait au thème de l'indépendance.

QUESTIONS DE RESPONSABILITÉ

Vendredi 28 octobre 2005 10h15–11h15

INTERVENANT

Rico A. Camponovo (a) lic. en droit et lic. en sc. éc. publ., avocat, responsable de l'équipe technique droit en matière de révision KPMG, Zurich.

TABLE RONDE

Rico A. Camponovo (a) lic. en droit et lic. en sc. éc. publ., avocat, responsable de l'équipe technique droit en matière de révision KPMG, Zurich.

Paul J. Geisser (a) expert-comptable dipl., Juge au Tribunal de commerce du canton de Zurich, propriétaire de la société Prüfag AG, Zurich.

Rudolf Häfeli (a) expert-comptable dipl., membre du Comité de la Chambre fiduciaire, Partner et CEO BDO Visura, Soleure.

Prof. Dr Heinrich Koller (a) Prof. dr en droit et lic. en sc. éc., Professeur de droit public à l'Université de Bâle, Directeur de l'Office fédéral de la justice, Berne.

Pascal Schweingruber (a) économiste d'entreprise HWV, responsable du secteur d'activité «Special Risks» auprès de Kessler & Co., Zurich.

MANIFESTATION COMMUNE AVEC TRADUCTION
SIMULTANÉE FRANÇAIS / ALLEMAND

Contrairement aux attentes, la responsabilité du réviseur n'a pas fait l'objet d'une nouvelle réglementation dans la loi sur la révision. Compte tenu de l'influence effective sur le management et le conseil d'administration, la vaste responsabilité des réviseurs est disproportionnée par rapport à celle de ces acteurs. Aussi longtemps que l'organe de révision sera le seul organe à être astreint à conclure une assurance responsabilité pour les dommages engageant la responsabilité, on ne peut s'attendre à une amélioration de la situation. Une nouvelle réglementation de la responsabilité est envisagée dans le cadre de la loi sur le gouvernement d'entreprise.

L'exposé esquisse la situation actuelle en ce qui concerne les questions de responsabilité. Au cours de la table ronde qui suivra, des responsables représentant la justice, les assurances et la branche fiduciaire croiseront le fer.

ALLOCUTION DE CLOTURE

LE DROIT ECONOMIQUE SUISSE EN MUTATION

(Nouveaux critères pour l'économie et les réviseurs)

Vendredi 28 octobre, 11h30 – 12h30

Christoph Blocher (a) Dr en droit, Conseiller fédéral, chef du Département fédéral de justice et police, Berne.

SÉANCE PLÉNIÈRE AVEC TRADUCTION SIMULTANÉE

Sur la base de l'agenda actuel, Christoph Blocher, Conseiller fédéral, jettera les ponts entre la politique et l'économie.

PROGRAMME DES SOIREEES

MERCREDI 26 OCTOBRE 2005

DES 19H00 A l'Imagine, le restaurant branché de la gare principale de Zurich, nous vous souhaiterons la bienvenue au Congrès de la Chambre 2005. Plongez-vous dans la vie trépidante de Zurich, faites connaissance avec les extravagances culinaires de la ville des corporations, trinquez avec d'anciens et de nouveaux collègues à la manière de façonner l'avenir!

Lieu: «Imagine» dans la gare principale de Zurich

JEUDI 27 OCTOBRE 2005

17H15 Dr Elmar Ledergerber (a) Maire de la ville de Zurich, souhaite la bienvenue aux participantes et participants au Congrès à Zurich.

Durée jusqu'à: 18h15

Lieu: Kongresshaus

DES 19H30 A l'issue de l'apéritif, nous vous invitons à participer au Movin' Dinner au World of Movie. Vous serez servis avec élégance et entraînés dans l'univers cinématographique de charme des stars et des starlettes. De nombreux accessoires éveilleront mille et un souvenirs laissés par des films célèbres et transformeront la fiction en réalité. Echappez-vous du train-train quotidien et passez quelques heures inoubliables autour d'un bon diner agrémenté de musique et de danse, ou dans le cadre de discussions animées au «Bistro» ou au bar.

Ouverture des portes, début 19h30

Lieu: «World of Movie», Oerlikon

15

PROGRAMME
PROFESSIONNEL

PROGRAMME
DES SOIREEES

16

ATELIERS POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNANTES

Les exposés feront l'objet d'une traduction simultanée.
Attention: Nombre de participants limité!

JEUDI 27 OCTOBRE 2005

09H00 - 09H30

Stefan Wilda (a) MBA, dipl. T & S EPF, Coach olympique, conseiller indépendant en management et coach

Accueil, introduction, présentation des ateliers et du déroulement. Présentation des responsables des ateliers

09H30 - 12H00

Atelier sur l'un des thèmes suivants.

14H00 - 15H00

Résumé de l'un des thèmes suivants, dans le but d'obtenir en plus un aperçu d'un deuxième thème.

SOIT

**L'INTÉRÊT – UN ÉLIXIR DE VIE
IDENTIFIER LES ASPIRATIONS ET LES
CONCRÉTISER**

Vérena Wüthrich (a) conseillère en orientation scolaire et professionnelle ASOSP, service d'information femme et travail

Illustrez la notion d'intérêt. Faites la différence entre intérêts privés et intérêts professionnels. Concrétisez vos intérêts!

OU

**BIEN-ÊTRE PERSONNEL – ENTRE LOISIR
ET OBLIGATION**

Stefan Wilda (a) MBA, dipl. T & S EPF, Coach olympique, conseiller indépendant en management et coach

La santé n'est pas tout! Mais sans la santé, rien n'est possible! Le rôle et la valeur de l'alimentation, de l'activité physique et de la détente en tant que sources de bien-être.

OU

**LES PARENTS DURANT LA PHASE DE
PUBERTÉ – «RINGARDS OU COPAINS»**

Andrea Munz (a) lic.phil., psychologue FSP, psychologue pour enfants et adolescents, collaboratrice auprès de l'Institut für Konfliktmanagement und Methodrama (IKM)

Soif d'autonomie et conflits quotidiens.

WELLNESS POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNANTES

Les exposés feront l'objet d'une traduction simultanée.
Attention: Nombre de participants limité!

JEUDI 27 OCTOBRE 2005

09H00 - 12H15

SOIT

HAMAM / SPA LE MATIN

C'est dans un bâtiment historique, en plein coeur de la vieille ville de Zurich, que la culture orientale des bains connaît une véritable renaissance. Laissez-vous emporter dans cet univers de bien-être et de détente. Massages à la mousse ou aux huiles, un apéritif oriental; ne passez pas à côté d'une occasion aussi unique de découvrir un autre monde!

OU

NORDIC WALKING

Nordic Walking est un entraînement à l'endurance ciblé qui se pratique dans la nature. En marchant avec deux bâtons, le poids du corps se répartit harmonieusement, également sur les bras et le haut du corps. Souhaitez-vous découvrir cette technique? Notre coach vous la fera connaître à l'occasion d'une superbe randonnée dans la nature.

VENDREDI 28 OCTOBRE 2005

08H30 - 11H15

SOIT

**DÉGUSTATION À LA CONFISERIE
SPRÜNGLI**

Les vrais amateurs de chocolat testent et savourent avec tous leurs sens la qualité du noble chocolat. Participez à une dégustation unique en compagnie du Maître Chocolatier dans le célèbre Café Sprüngli au Paradeplatz. Toute résistance est inutile!

OU

**TOUR DE VILLE «ZÜRICH WEST»
THÈME: L'ARCHITECTURE**

Visite du quartier Zürich West; site de Maag, Technopark, halle à turbines; participez à une visite guidée de Zurich version nouvelle. En compagnie d'un architecte expérimenté, vous allez découvrir les mystères du quartier de «Zürich West». Découvrez des choses dont personne ne parle mais que tout le monde voit!

OU

**TOUR DE VILLE
THÈME: LES SORCIÈRES**

Faites une incursion dans la Zurich moyenâgeuse et partez à la découverte des coins et recoins les plus sombres et les plus cachés. A cette occasion, vous apprendrez comment les soi-disant sorcières furent punies à Zurich et de quelle manière la vie sociale, politique et économique a marqué l'image de la ville.

17

PERSONNES ACCOMPAGNANTES

18

DATE

Mercredi 26 octobre, 19h00 au
vendredi 28 octobre 2005, 14h00.

LIEU DU CONGRÈS

Kongresshaus Zurich
Gotthardstrasse 5
8022 Zurich

Tél: 044 206 36 36

Fax: 044 206 36 59

COMITÉ D'ORGANISATION

Chambre fiduciaire,
section de Zurich

PRÉSIDENT

Hans Scherrer,
Budliger Treuhand AG

MEMBRES

Armin Bantli, Pricewaterhouse-
Coopers

Johannes Fark, KPMG

Albert Guntli, Chambre fiduciaire

Willi Leutenegger, Deloitte

Thomas Meier, Fidinter SA

Dr Thomas Sauber, Ernst &

Young

Werner Schiesser, BDO Visura

Theodor Zemp, Theodor Zemp AG

SECRETARIAT DU CONGRÈS

Spectrum Events AG

Weinbergstrasse 11

CH-8001 Zurich

Tél: 044 252 50 30

Fax: 044 251 31 49

kammertagung05@spectrum-ch.com

www.kammertagung.ch

LANGUES DU CONGRÈS

Les exposés seront tenus en
deux langues (f/a) ou traduits
simultanément (f/a).

TENUE VESTIMENTAIRE

Pour toutes les manifestations
(sauf le programme Wellness)
vous serez parfaitement dans le
ton en tenue de ville!

ARRIVÉE EN TRAM

Depuis la gare principale de
Zurich: en tram jusqu'à l'arrêt
Stockerstrasse:

tram n° 6 (direction Bahnhof Enge),

tram n° 7 (direction Wollishofen),

tram n° 13 (direction Albisgüetli).

De là longer la Beethovenstrasse,
5 minutes à pied.

OU

En tram jusqu'à l'arrêt Bürkli-
platz:

tram n° 11 (direction Rehalp).

De là longer le General Guisan

Quai, 5 minutes à pied.

MODALITÉS**D'INSCRIPTION**

Vous disposez des possibilités
suivantes pour vous inscrire au
Congrès:

Internet: www.kammertagung.ch
(formulaire PDF ou enregistré-
ment en ligne)

Formulaire d'inscription
(ci-joint) ou le demander à

kammertagung05@spectrum-ch.com
ou tél.: 044 252 50 30

TARIFS PARTICIPANTS**Inscription**

- avant le 15 juillet 2005 CHF 900.-

- dès le 16 juillet 2005 CHF 960.-

PRESTATIONS INCLUSES

Manifestations, documentation
pour le Congrès, Get Together

(mercredi soir), déjeuners (27
et 28 octobre 2005), Movin'

Dinner (jeudi soir), pauses-café,

carte journalière de 2 jours pour

les transports publics zurichois
(ZVV zone 10).

TARIFS PERSONNES**ACCOMPAGNANTES****Inscription**

- avant le 15 juillet 2005 CHF 360.-

- dès le 16 Juillet 2005 CHF 390.-

PRESTATIONS INCLUSES

Excursions, ateliers/program-
mes Wellness et exposés des

orateurs invités le jeudi après-
midi, Get Together (mercredi

soir), déjeuners (27 et 28 octobre

2005), Movin' Dinner (jeudi

soir), carte journalière de 2 jours

pour les transports publics zuri-
chois (ZVV zone 10)

RÉSERVATION D'UNE**CHAMBRE D'HÔTEL**

Tous les prix des hôtels sont
indiqués en CHF, par chambre
et comprennent petit déjeuner,

pourboires, taxes et TVA. Les
réservations ne seront définitives
qu'après réception du paiement.

Pour le cas où toutes les chambres
dans l'hôtel de votre choix

seraient réservées, Spectrum

Events AG se réserve le droit de

vous réserver une chambre dans
un autre hôtel de même catégorie.

HÔTEL 5★

Park Hyatt Zürich

Beethovenstrasse 21

8002 Zurich

chambre ind. 500.-

chambre double 630.-

HÔTEL 4★

Swissôtel

Am Marktplatz

8050 Zurich

chambre ind. 260.-

chambre double 280.-

Le Movin' Dinner du 27 octobre

aura lieu à deux pas du Swissôtel!

HÔTEL 4★

Ascot

Tessinerplatz 9

8002 Zurich

chambre ind. 280.-

chambre double 360.-

HÔTEL 4★

Arabella Sheraton

Neues Schloss

Stockerstrasse 17

8002 Zurich

chambre ind. 335.-

chambre double 405.-

HÔTEL 4★

Glämischof

Claridenstrasse 30

8022 Zurich

chambre ind. 370.-

chambre double 440.-

HÔTEL 3★

Sorell Hotel Seidenhof

Sihlstrasse 9

8021 Zurich

chambre ind. 195.-

chambre double 280.-

HÔTEL 3★

Adler

Rosengasse 10

8001 Zurich

chambre ind. 160.-

chambre double 240.-

PAIEMENT

Les frais d'inscription doivent
être versés sur le compte bancaire
mentionné ci-dessous. Seuls
les paiements bancaires seront
acceptés. Nous vous prions de
verser le montant dans les 10
jours à compter de la réception
de la facture.

VIREMENT BANCAIRE

Zürcher Kantonalbank, Zurich

En faveur de:

Treuhand-Kammer

Sektion Zürich

Geroldswil

«Kongresskonto»

N° de compte: 1100-0845.568

N° de Clearing: 700

N° IBAN:

CH7600700110000845568

ANNULATIONS

Les annulations doivent être
adressées par écrit à Spectrum

Events AG, Zurich.

En cas d'annulation avant
le 26 septembre 2005, une

taxe pour frais de dossier de
CHF 150.- sera facturée. A partir

du 27 septembre 2005, aucun
remboursement ne sera plus

possible. Un remplaçant peut
dans ce cas être inscrit. Les

remboursements ne seront
effectués qu'après le Congrès.